



Circulaire 9095

du 26/10/2023

Médecine du travail - Documents relatifs aux listes du personnel

WALLONIE-BRUXELLES Mise à jour des tableaux reprenant le personnel soumis et non soumis à la
ENSEIGNEMENT Médecine du Travail

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : n° 8736

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 26/10/2023
Documents à renvoyer	oui, pour le 08/12/2023

Information succincte	Mise à jour des tableaux reprenant le personnel soumis et non soumis à la Médecine du Travail
-----------------------	---

Mots-clés	médecine du travail - tableaux
-----------	--------------------------------

Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé Secondaire artistique à horaire réduit Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur Centres psycho-médico-sociaux Centres d'Auto-Formation Centres de Technologie Avancée (CTA) Centres de dépaysement et de plein air (CDPA) Centres techniques Homes d'accueil permanent Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé Internats supérieur Ecoles supérieures des Arts Hautes Ecoles

Signataire(s)

WBE - M. Julien NICAISE, Administrateur général

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
VANHELLEPUTTE Christel	Direction générale de l'Organisation et des Finances - Cellule de Coordination avec la Médecine du Travail	02/690.81.64 christel.vanhelleputte@cfwb.be
HADDOUCHI Hanane	Direction générale de l'Organisation et des Finances - Cellule de Coordination avec la Médecine du Travail	02/690.88.99 hanane.haddouchi@cfwb.be
CARPENTIER Marie	Direction générale de l'Organisation et des Finances - Cellule de coordination avec la Médecine du Travail	02/413.37.74 marie.carpentier@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Chaque année, la tenue et la mise à jour d'un dossier médical pour chaque membre du personnel s'effectuent sur base d'un courriel comprenant 2 tableaux:

- Le tableau (annexe 1) reprenant les renseignements administratifs relatifs aux membres du personnel enseignant, administratif et ouvrier (matricule école, nom, prénom, sexe, fonction précise, numéro de registre national, matricule de la personne, adresse, téléphone fixe, GSM et adresse mail).
- Le tableau (annexe 2) relatif aux données informatives de l'établissement.

Je vous invite à compléter les tableaux annexés à la présente circulaire et à les renvoyer par courriel, pour le 08 décembre 2023 au plus tard, à l'adresse mail suivante : christel.vanhelleputte@cfwb.be

Je vous remercie de renommer ces deux documents selon l'exemple ci-dessous :

1. (annexe 1)

Membre du personnel 2023-2024 + nom de l'établissement + n° fase

Exemple : *Membre du personnel 2023-2024 – AR Verdi VERVIERS – 2354*

2. (annexe 2)

Etablissement 2023-2024 + nom de l'établissement + n° fase

Exemple : *Etablissement 2023-2024 – EFACF CIPLET - 2384*

Les modifications seront effectuées en respectant la présentation du personnel par ordre alphabétique, avec indication des éventuelles implantations concernées (couleurs différentes) et en respectant le canevas proposé (pas d'ajout, de suppression ou de modification des colonnes). Le tableau du personnel de l'établissement est à actualiser sans en changer la structure.

Je vous rappelle par ailleurs que lors de cette mise à jour annuelle, une attention toute particulière doit être réservée au personnel devant être soumis à une surveillance médicale spécifique dans le cadre de la protection de la maternité et des postes de sécurité, de même que pour le personnel qui entre en service.

Je vous remercie de votre collaboration.

Julien NICAISE

Administrateur général

ANNEXES A LA CIRCULAIRE

ANNEXE 1 : MEDECINE DU TRAVAIL																
S.A. ETABLISSEMENT			IMPLANTATION							NOM DIRECTION		Téléphone Etablissement	Mail			
Matricule Ecole	Rempli par le service MDT	Réservé au MEDECIN DU TRAVAIL	Nom	Prénom	F/M	Fonction Précise	N° National	Matricule Personne	Adresse	N°	Code Postal	Localité	Téléphone fixe	GSM	MAIL	REMARQUE

Etablissement			
Nom			
Adresse principale			
Numéro(s) matricules de l'établissement			
Direction			
Nom et Prénom			
adresse(s) e-mail			
Numéro(s) de téléphone			
Contact administratif			
Nom et Prénom			
Fonction			
adresse(s) e-mail			
Numéro(s) de téléphone			
Veuillez ne pas modifier le format de ce tableau - A envoyer par mail sous format Excel - Pas de <u>PDF</u>			